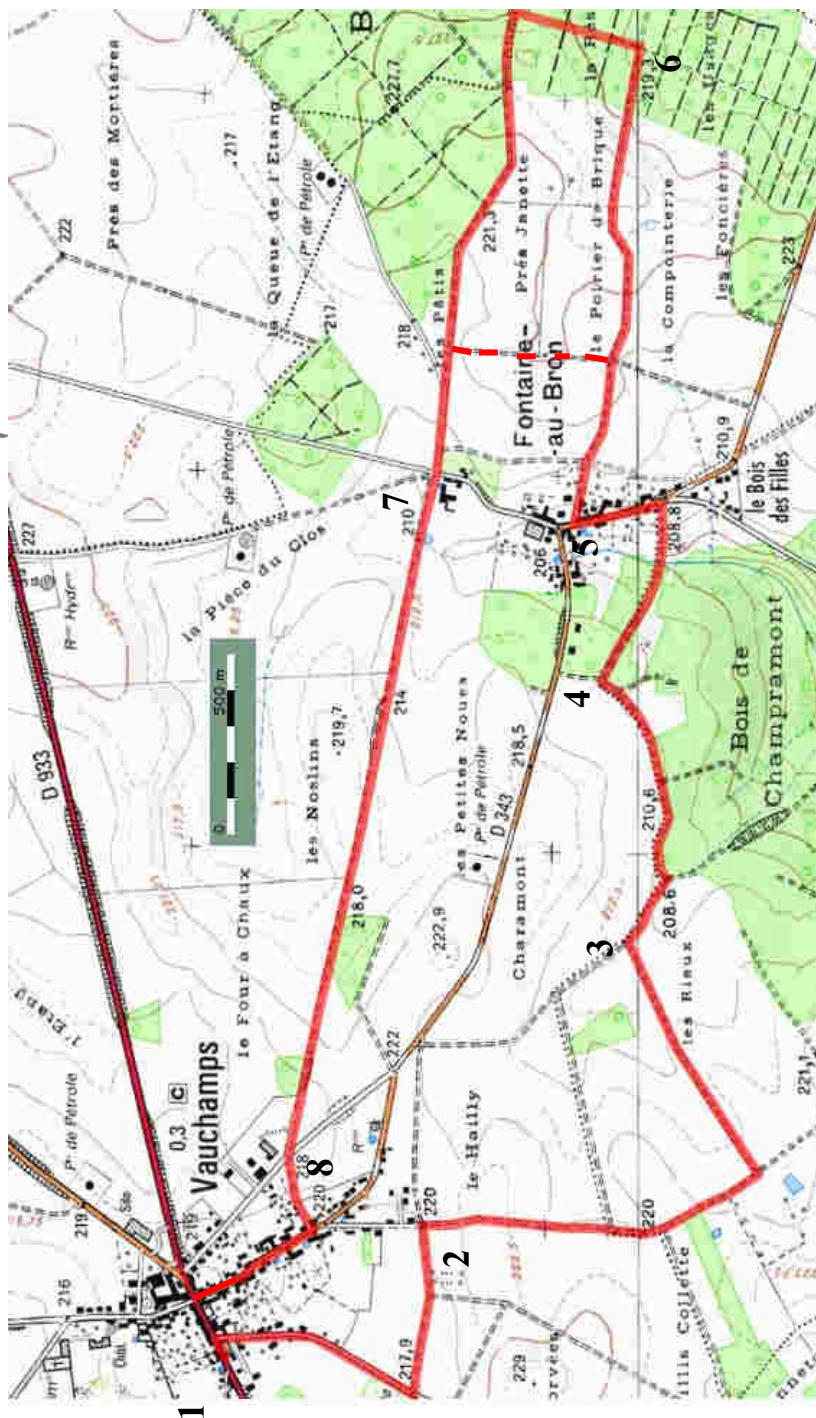


Extrait des fonds cartographiques  
27140  
IGN Paris 2010  
Autorisation n° 10 0010



## VAUCHAMPS «Vers Fontaine au Bron»

9,7 km Facile - Environ 2 h 30 - variante 7,5 km



**1** Départ rue de l'Empereur. En venant de Montmirail s'arrêter sur le parking aussitôt la pancarte Vauchamps. Prendre la première route à droite (rue de Beaumont) en direction de Bergères sous Montmirail. Au niveau des peupliers qui bordent la route à droite, prendre à gauche jusqu'au lotissement.



- 2** Prendre à droite. Laisser un chemin sur la gauche puis un chemin sur la droite, avant de tourner à gauche.  
**3** Tourner à droite vers le bois que vous longerez.  
**4** Entrer dans le bois 100 m avant la route RD343. Rejoindre la route dans le hameau et tourner à gauche. Vous passez devant le lavoir.  
**5** Face à la sellerie L'Escapade, prendre à droite entre les maisons.

**Variante:** On peut rattraper la route du retour en prenant le chemin suivant à gauche.

Continuer le chemin en face et rentrer dans le bois.

- 6** Au milieu du bois, tourner à gauche pour remonter l'allée. Au bout de 400m environ tourner à gauche, continuer et longer le bois, ce chemin arrive sur une route que l'on continue en face.  
**7** Au carrefour suivant se situe la Ferme de Fontaine au Bron, prendre le chemin en face qui traverse les champs, sur environ 2 km pour rejoindre Vauchamps.  
**8** Traverser la rue de la Canonnade et prendre le chemin enherbé pour rattraper le village par la D 343. Tourner à droite et rejoindre la rue de l'Empereur où se situe le parking de départ en tournant à gauche.

## Vers Fontaine-au-Bron

Ce village de 370 habitants comporte un gros hameau : Fontaine au Bron d'une centaine d'habitants et plusieurs fermes isolées : Chilly, La Villeneuve, Sarrechamps. Son étymologie « champ plat » ou « vaste champ » tend à prouver que Vauchamps, grâce à son sol limoneux a été de tout temps un excellent pays agricole comme en témoigne encore aujourd'hui le silo.



Les cinq puits de pétrole attestent également de la richesse de son sous sol.

Sa situation sur la route de Paris à Chalons en a fait autrefois un relais des voitures de roulage et favorisa le commerce de la pierre meulière.

Les habitants de Fontaine au Bron bénéficient toujours d'un droit d'affouage octroyé en 1519 par Dame Françoise Clerette. Ce droit leur donne la possibilité de pratiquer certaines coupes de bois sur les biens communaux.

Le lavoir fut reconstruit et décoré d'une fresque, en 1996 par les habitants du hameau.



Même si l'église a subi des remaniements au XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, son chevet plat éclairé par trois fenêtres indique que sa construction remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur, on remarque les boiseries, les tambours de portes, les vantaux, les stalles et la très belle chaire du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'histoire de Vauchamps est marquée par les batailles de Napoléon 1er en Février 1814 lors de la Campagne de France. Plusieurs rues en gardent le souvenir : on peut habiter dans la rue de l'Empereur, la rue de la Canonnade ou la rue de la Victoire. Depuis le 10 février en cinq jours, l'Empereur remporta trois victoires sur les corps de l'armée de Silésie qui marchaient sur Paris. Les noms de ces victoires restent célèbres : Champaubert, Montmirail et Vauchamps.

### CONSEILS AUX PROMENEURS...pour une randonnée agréable.

Prenez un petit sac dans lequel vous aurez pris soin de mettre votre gourde d'eau (pas de vie), un léger en-cas (évitiez la choucroute), des protections solaires (lunettes et chapeau), et un vêtement en adéquation avec le temps. Chaussez-vous bien, les ampoules, même basse tension, ça fait mal...

### NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les chemins sont des propriétés privées au même titre que les champs qui les entourent. Leurs récoltes constituent le revenu des agriculteurs. Merci de ne pas y toucher. Prévoyez un sac pour vos détritiques. Vous le jetterez dans une poubelle une fois revenus en ville.

Ne cueillez pas les fleurs et fruits de façon intempestive.

D'octobre à février, renseignez-vous des **zones de chasse** et évitez-les, portez une tenue visible et soyez vigilants. **Tenez vos chiens en laisse.**

### SECURITE,...

Pour des questions de sécurité, hors agglomération, si vous circulez seul, marchez sur le côté gauche de la chaussée face au danger. A partir de 5 personnes, mettez-vous en colonne 1 par 1 et circulez sur le côté droit. Le premier et le dernier de la file doivent porter un gilet fluo. Dans tous les cas, longez le bord de l'accotement.

**Numéro des secours : Pompiers 18 ou 112 (portable)**

### RESPONSABILITE

Les chemins empruntés le sont sous la seule responsabilité du promeneur, et ni l'OTMR, ni les communes, ni les Associations Foncières ne sauraient être tenus pour responsables des accidents, incidents, dégradations... de toute nature.

### Coordonnées des associations de randonneurs locales :

Club des Randonneurs Montmirailais

Madame Monique MOREL : 06.19.70.43.65

Club Joie de Vivre (section Dynamic' Retraite)

Monsieur Maurice DIOT - 03.26.81.66.20

**L'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région (OTMR)** vous accueille et vous informe toute l'année :

Du 01/10 au 31/03, le lundi, mercredi jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, samedi, dimanche et jours fériés.

Du 01/04 au 30/09, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, dimanche, lundi et jours fériés.